gresysuraix
gresy-sur-aix.fr
EGresy.fr

Le GRÉSY'lien

e magazine d'information de Grésy-sur-Aix / Novembre 2022

GRÉSY-SUR-AIX, BIEN PLUS QU'UNE VILLE

FOCUS

Le tiers-lieu prend forme ! p.10

Grésy-en-vert : Grésy-sur-Aix adopte son plan de sobriété energétique p.5

Futur cœur de vie de Grésy-sur-Aix : dernière phase de concertation ! p.13

Culture : La bibliothèque devient La Bibli ! p.18

LE MOT DU MAIRE

Florian MAITRE
Maire de Grésy-sur-Aix
Conseiller Départemental de la Savoie
florian.maitre.12

Chères Grésyliennes, chers Grésyliens,
L'actualité ne manque pas à Grésy-sur-Aix.

La commune est sur tous les fronts : futur bâtiment « tiers-lieu », cœur de vie, développement des modes doux, enjeux environnementaux et réaction à la crise énergétique pour préserver au maximum notre commune. La tâche est dense, ce mandat est une gestion de crise permanente, mais le Conseil et tous les agents tiennent le cap d'un rythme soutenu comme vous pourrez le constater avec ce nouveau Grésy'lien.

Faisons ensemble un tour d'horizon de cette actualité.

Le « tiers-lieu » dévoile enfin son visage et il est maintenant plus facile de nous y projeter. Modulable, il sera dédié à la vie associative, citoyenne et culturelle de la Commune. Ce bâtiment permettra aussi de libérer des espaces indispensables à l'accueil des enfants de notre commune pour l'école élémentaire et l'ACEJ. Des locaux seront fléchés pour une potentielle nouvelle école à côté de l'ACEJ. Autre intérêt : optimiser le parc immobilier en démolissant deux bâtiments énergivores. Une pierre, plusieurs coups.

Côté du futur Cœur de vie à la Sarraz, une dernière concertation est lancée. Riverains ou citoyens, je ne peux que vous encourager à y participer pour coconstruire un espace qui vous ressemble et rassemble.

Sur le terrain des mobilités douces, le pôle gare se concrétise : la RD49E est requalifiée avec élargissement de la chaussée et trottoir plus grand, la Gare sera dotée d'un parking relais et une section supplémentaire de la Véloroute des 5 lacs est aménagée. D'autres projets viendront s'enclencher pour continuer à décarboner nos déplacements.

Enfin, côté environnement, la crise énergétique que nous subirons de manière très violente ces prochains mois vient conforter nos engagements du début de mandat : il faut réduire nos consommations et produire en parallèle des énergies renouvelables.

Ainsi, la démarche et les projets de Grésy-sur-Aix sont régulièrement cités en exemple. Nous sommes la première commune de Savoie à s'être dotée d'un plan de sobriété énergétique et plus de 1250m² de panneaux photovoltaïques seront installés prochainement.

Mais nous devrons encore accentuer nos efforts et ce, de manière durable. Au quotidien, c'est tout le sens de notre action : faire de Grésy-sur-Aix une Commune en adéquation avec les enjeux des prochaines années et où il fait toujours bon vivre...

A toutes et à tous, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année. Avec les élus et agents, nous vous donnons rendez-vous en 2023 et plus précisément le 13 janvier pour les vœux à la population. A très vite !

Bien chaleureusement,

Florian Maitre.

SOMMAIRE

p.3 GRÉSY EN VERT
• Grésy-sur-Aix adopte son plan de sobriété energétique.

p.8 LA VIE DES SERVICES

p.9 POUR VOTRE SÉCURITÉ

p.10 LE GRÉSY DE DEMAIN
• Le tiers-lieu prend forme.
• Futur cœur de vie de Grésy-sur-Aix : dernière phase de concertation !

p.14 JEUNE À GRÉSY

p.18 CULTURE
La bibliothèque devient La Bibli.

p.19 C'EST QUOI CE CHANTIER ?

p.21 ÇA C'EST PASSÉ À GRÉSY
Les grands moments de ces derniers mois !

GRÉSY EN VERT

©Lafeit Content Vision

Peau neuve pour la place Paulette Besson !

Début septembre commençaient les **travaux d'agrandissement et de végétalisation de la place Paulette Besson**. Cette restructuration quasiment achevée, vous pourrez profiter dès la fin du mois de votre nouvelle place plus spacieuse, plus verte, un nouveau lieu à vivre et à investir, future porte d'entrée du cœur de vie de votre commune.

LES CHIFFRES CLÉS

2930m²
Surface totale de la place qui double de superficie.

47%
Surface végétalisée et perméable de la place.

350 000€
Montant HT des travaux

10 Nombre d'arceaux installés.

23 Nombre d'arbres plantés.

LES OBJECTIFS DU NOUVEL AMÉAGEMENT :

- Créer un îlot de fraicheur
- Proposer une trame verte autour du Sierroz
- Développer les déplacements doux
- Renforcer le front commercial de la place
- Unifier «l'ancienne» et la «nouvelle» place (Chez Rolland)

Un grand MERCI aux commerçants et riverains de leur patience durant la phase de ce chantier !

Sécheresse, une situation de crise inédite en Savoie.

Cet été, toute la France et notre département plus particulièrement, ont subi de plein fouet les effets d'une grave **sécheresse**. Cette situation de crise, inédite sur notre territoire, a amené collectivités et citoyens à prendre des mesures pour rationaliser la gestion de l'eau et limiter les risques d'incendies.

La commune aussi a bien sûr adopté les mesures de circonstance : interdiction d'accès aux sentiers de la montagne de Corsuet, non-arrosage des plantes et massifs, etc. Elle sera amenée à envisager dans l'avenir une gestion différente de ses espaces verts. Conception moins "hydrovore", récupération des eaux, espaces à partager et ombragés plutôt que parterres fleuris à multiples endroits, etc., autant de pistes de réflexion à creuser pour la suite.

Chacun à notre échelle, nous devons repenser notre consommation en eau et adopter de nouveaux comportements. Utilisons cette ressource précieuse avec bon sens, pour mieux pouvoir la partager.

Parcs urbains, retour sur la concertation.

Par le biais d'ateliers innovants menés par le collectif La Contrée, la Commune a souhaité réaliser une consultation dans le cadre du projet d'aménagement du terrain situé à côté du pôle Petite Enfance. Le but ? Recueillir les idées, propositions et remarques des grésyliens et grésyliennes pour orienter et réaliser un parc urbain à votre image.

Une centaine de participants a pris part à cette action. Avec plus de **700 000€** budgétés pour l'aménagement d'environ **15000 m2 de parcs urbains**, Grésy-sur-Aix place les espaces verts partagés et ombragés au cœur de ses projets.

A l'issue d'ateliers ludiques, **6 grandes thématiques** se sont dégagées :

- **Le « pratique » et les nécessités :** l'accès à un point d'eau et à des sanitaires, mise en place de zones ombragées et de mobilier avec une possibilité de restauration,
- **La sécurité :** mise en place de filet sur les jeux, les clôturer, installation de portillon à loquet,
- **La mobilité :** création d'un chemin piéton reliant l'école au parc, accessibilité aux trottoirs (poussettes, vélos, fauteuils, etc.), installation d'arceaux à vélos,
- **Le divertissement :** jeux intergénérationnels, cinéma plein air, spectacles vivants, espaces d'exposition, marché nocturne,
- **La nature :** renforcer la végétation, créer un verger, etc.,
- **Le vivre-ensemble :** case à dons ou à livres, médiation, panneaux de sensibilisation, etc.

Et ce n'est que le début, à la Commune à présent de s'emparer et intégrer les idées exprimées lors des ateliers, ce en conservant le plus juste équilibre pour répondre aux différentes attentes de chacun. **Les prochaines étapes ?** Intégrer toutes ces réflexions dans la programmation du parc du pôle Petite Enfance dont le phasage et le début des travaux débuteront l'année prochaine.

D'autres étapes de concertation auront à être organisées dans la suite de ce projet. Pour ce faire, la Commune pourra s'appuyer sur ses partenaires incontournables telles que l'ACEJ, l'Association des Parents d'Elèves (APE), l'Instance Municipale Jeunes (IMJ) ou encore les écoles, sans oublier les nombreux Grésyliens et Grésyliennes volontaires pour prendre part à cette démarche. ■

Les jardins partagés prennent forme !

Le mois de novembre est là et avec lui les travaux des jardins partagés s'achèvent. Bientôt, les parcelles pourront être exploitées, bêchées et semées par des grésyliens à la main verte. En charge de ce beau projet, l'association « **Les Potagers de la Fougère** » en cours de constitution (mise en place fin 2022 – début 2023), et qui entend bien placer son organisation sous le signe du partage. L'idée ? **Un mode de gestion participatif où les membres du bureau et de l'association travaillent main dans la main pour la prise de décision et la conception des projets**.

Véritable lieu d'échanges et de réalisations, l'association souhaite que les jardins soient porteurs de réflexion autour d'une pratique environnementale. La gestion de l'eau reste au cœur des préoccupations, c'est pourquoi les bénévoles envisagent un mode d'irrigation rationnalisé pour cette ressource indispensable. Quelles pratiques de production adopter, quel choix de végétaux effectuer, autant de questions à développer, avec l'appui des services compétents : Grand Lac pour le compostage, le pôle Espaces Verts de la Commune pour les conseils.

En lien avec l'APEI, l'association envisage de mettre en place des ateliers pédagogiques et des soirées à thème et ne manque pas d'idées pour faire de cet endroit un lieu d'accueil privilégiant la rencontre et la découverte, permettant à tout un chacun **de partager ses connaissances et s'enrichir grâce au vivre-ensemble.** ■

LES CHIFFRES CLÉS :

- **1674 m²** Superficie totale du projet
- **80 000 €** Montant TTC des travaux dont une grande partie s'est faite en régie.
- **35 m²** Surface des 20 parcelles individuelles équipées de cabanons privatifs
- **220 m²** Surface de la parcelle collective
- **1** verger collectif & 1 espace pédagogique

GRÉSY-SUR-AIX ADOPTE SON PLAN DE SOBRIÉTÉ ÉNERGÉTIQUE

Depuis plusieurs mois, nos sociétés connaissent une grande instabilité : les confinements successifs déstabilisent l'organisation et la logistique mondiale. Les tensions de production alors crées viennent alimenter une forte inflation. Ajoutée à cela, la guerre en Ukraine provoque un séisme énergétique comparable aux chocs pétroliers des années 1970.

Ainsi, le prix du gaz et de l'électricité explose. Depuis le début de la crise, le bouclier tarifaire instauré par le Gouvernement, rend, pour le moment et pour une grande partie de la population, cette hausse indolore. En revanche, les Collectivités locales ne sont pas concernées par ce bouclier et sont donc en première ligne face à cette volatilité.

Devant ce constat, la Commune de Grésy-sur-Aix a été la première de Savoie à travailler et adopter à l'unanimité un plan de sobriété énergétique. Les objectifs ? **Limiter au maximum l'impact de la hausse du coût de l'énergie, maitriser le budget de fonctionnement, maintenir l'offre de service public à l'identique, conserver un niveau d'investissement conséquent pour préparer l'avenir mais aussi accélérer la transition énergétique.**

L'équation est très délicate face à l'ampleur de ce « tsunami » énergétique et financier. Il est ainsi quasiment certain que ces actions perdureront dans le temps jusqu'en 2025 voire 2026, le temps que la situation s'améliore et que la commune réduise, par ses investissements, son impact énergétique et sa dépendance aux énergies fossiles.

Ce plan de sobriété s'articule autour de 16 actions et 4 piliers, dont voici les grandes lignes (plan à retrouver en intégralité sur le site internet de la Commune) :

1 SOBRIÉTÉ ÉLECTRIQUE

Extinction de l'éclairage public, depuis le 1er octobre, à partir de 21h30 sur les secteurs résidentiels et à partir de 22h30 sur les routes structurantes du bas de la commune jusqu'à 6h00 contre 23h30 à 5h30 aujourd'hui.

Accélérer le changement en LED de nos lampadaires. Aujourd'hui, 10% du parc en LED l'objectif est d'arriver d'ici décembre 2023 à 50% (investissement de 300.000€ TTC déjà budgété).

Equiper en LED l'éclairage intérieur de nos bâtiments publics et installer des détecteurs de mouvement aux endroits stratégiques.

Étudier et chiffrer l'investissement nécessaire pour viser le 100% de LED de notre éclairage public en travaillant également sur la réduction des points lumineux.

2 SOBRIÉTÉ GAZ

Réduire d'un degré le chauffage de nos bâtiments publics en analysant plus finement la réduction à faire les week-ends et vacances scolaires.

Se passer totalement du gaz à horizon 2032 via l'analyse de deux potentiels réseaux de chaleur bois ou géothermie sur le futur Cœur de Vie de la Commune et du plateau administratif.

3 SOBRIÉTÉ COLLECTIVE

Lancer et animer une campagne de sensibilisation à destination du grand public, des utilisateurs des équipements publics, des associations et écoles.

Mobiliser les élus et agents municipaux dans la mise en œuvre, l'évaluation et l'actualisation du plan de sobriété.

Zoom sur nos consommations énergétiques

	ELECTRICITÉ	GAZ
COÛT EN 2021 ET EN €	109.000€	77.000€
CONSOMMATION EN 2021	627.024Kw/h	1.308.717 Kw/h
RISQUE D'AUGMENTATION 2023 > 2026	Multiplication par 3 ou 4, à minima	Multiplication par 3, à minima
RISQUE FINANCIER, EN €	200 à 320.000€ tous les ans	150.000€ tous les ans

Au total, le risque s'élève entre 350 et 470.000€ annuellement. Soit une hausse du budget de fonctionnement compris entre 8,7 et 11,75%, à minima. D'où l'urgence à agir, rapidement.

Un plan de sobriété en plusieurs temps.

Ce plan doit être flexible selon le bilan que nous pourront en faire et selon les opportunités à venir.

- Un bilan des économies réalisées sera dressé au printemps 2023 afin d'ajuster le plan de sobriété énergétique et connaitre plus finement l'impact financier de la hausse de l'énergie,
- Une réflexion particulière sera menée pour réaliser des économies pour la période estivale, avec la même méthodologie.

Zoom sur l'éclairage public.

Le saviez-vous ? Sans extinction, un lampadaire d'éclairage public est allumé en moyenne 6 mois par an. Ainsi, la part de l'éclairage public dans notre consommation électrique représente une part très conséquente.

Pour Grésy-sur-Aix, depuis l'extinction effectif depuis février 2021, cette part représente 45,5% de notre facture d'électricité. **Avant extinction, cela représentait 56% !**

Fort de plusieurs années d'expérience, cette pratique n'augmente pas le nombre des cambriolages ni les accidents routiers : **au contraire, les automobilistes lèvent plus le pied dans l'ombre.**

RÉDUIRE SA CONSOMMATION... MAIS AUSSI PRODUIRE DE L'ÉLECTRICITÉ !

Afin de réussir l'indispensable transition énergétique, il est **nécessaire de réduire notre consommation** mais de **travailler en parallèle à la manière de produire de l'électricité** via, notamment, l'installation de panneaux photovoltaïques.

C'est dans ce cadre que, dès 2020, la Commune de Grésy-sur-Aix a lancé une étude de potentiel photovoltaïque sur l'ensemble de ses bâtiments publics, y compris le Collège du Revard. Le but ? **Identifier les toitures communales ayant le plus fort potentiel de production solaire et d'engager les travaux d'installation le plus rapidement possible.**

A l'époque, Grésy-sur-Aix a été la seule commune de Savoie à porter cette réflexion à cette échelle. L'objectif est simple pour Grésy-sur-Aix : **produire plus de la moitié de la consommation électrique de la collectivité.**

Cet engagement est en passe d'être réalisé puisque, suite à cette étude, la Commune a mandaté la « **SEM ENERGIE SAVOIE** » (société d'économie mixte portée par le Syndicat d'électricité de la Savoie, le Département de la Savoie et deux banques locales) pour engager les travaux et mettre en service les centrales à horizon fin 2023. Une toiture est également mise à disposition de la centrale villageoise « Eau & Soleil du Lac ».

4 toitures et 2 ombrières pour 1250m² de panneaux photovoltaïques :

1-Toiture de l'école élémentaire pour 250m²,
2-Toiture de l'école maternelle pour 110m²,
3-Toiture de l'Eglise pour 105m²,
4-Toiture du Collège « Le Revard » pour 550m²,

1-Ombrière de 550m² sur le parking du Collège,
2-Ombrière sous forme de « préau » de 300m² dans la cours de l'école élémentaire,

Fort du développement de la centrale citoyenne « **Eau & Soleil du Lac** », la Commune de Grésy-sur-Aix a fait le choix de mettre à disposition à l'association la toiture de l'école maternelle. Dès les vacances de Noël, une centrale de 25kwc sera installée. **Ainsi, la toiture de l'école maternelle sera la première centrale installée par l'association depuis sa création, en 2021.** ■

Eau & Soleil du Lac

Eau et Soleil du Lac, initiative citoyenne de notre territoire, accompagne notre commune dans sa transition énergétique.

Labellisée Centrale Villageoise, Eau et Soleil du Lac a pour vocation de **concevoir des projets d'énergie renouvelables solaires et hydroélectriques autour du lac du Bourget.** Ses valeurs : avoir la main sur notre production d'électricité future, dans une optique durable, avec en priorité le vivant, qu'il soit humain ou animal, le tout à un échelon local.

Eau et Soleil du Lac travaille sur différents projets sur notre territoire et c'est donc **une grande fierté pour notre Commune de voir sa première concrétisation naître sur le toit de notre école maternelle.**

Vous aussi, participez à l'aventure en apportant votre temps, votre savoir-faire et/ou vos compétences à l'association !

Plus de renseignements
- Site Internet : eauetsoleildulac.fr
- Facebook : @eauetsoleil.dulac
- Par téléphone : contactez Véronique au 06.84.25.52, Yann au 07.49.30.51.03 ou Mathias au 06.79.59.07.49

LA VIE DES SERVICES

ARRIVÉES

Lisa BUNET, auxiliaire de puériculture au multi accueil, en remplacement depuis le 30 août 2021

Morgan BOCQUET, adjoint technique polyvalent au service espaces verts

Nour KHAN, adjoint technique au service scolarité, en remplacement depuis le 14 janvier 2022

Martine BISILLIAT DONNET, agent d'entretien et de surveillance au service scolarité, en remplacement depuis le 6 janvier 2022

Audrey LEFEBVRE, agent d'entretien et de surveillance au service scolarité, en remplacement depuis le 3 février 2022

Tiffany COULAUD, ATSEM en remplacement au service scolarité depuis le 30 mai 2022

Marion RICHARDAUD, chargée d'animation et de projets culturels depuis le 25 avril 2022

Pascal HARDY, adjoint technique, responsable du pôle voirie

Thomas REMY, adjoint technique polyvalent au service voirie

Valire HALIMI, agent d'entretien et de surveillance au multi-accueil, en remplacement depuis le 1er juin 2022

Maëliss RISLER, auxiliaire de puériculture, en remplacement depuis le 18 juillet 2022

Romain DUFFAUD, adjoint technique polyvalent au service bâtiment

Georges GIANESELLO, brigadier chef principal responsable du service de la Police Municipale

Arthur LESPAGNOL, apprenti en bac professionnel en tant qu'agent des espaces verts au 1er septembre 2022

BIENVENUE À TOUS !

DÉPARTS

Franck LACOSTE, agent de maîtrise au pôle bâtiment, depuis le 1er mai 2022

Aurélie BELLON POLETTI, adjoint administratif chargé d'accueil au 31 août 2022

Cédric CATTEL, adjoint technique au multi accueil, depuis le 1er octobre 2022

Luc PECOT, apprenti en bac professionnel en tant qu'agent des espaces verts depuis le 22 juin 2022

BONNE CONTINUATION ET MERCI À TOUS POUR LES SERVICES RENDUS !

Zoom sur la Police Municipale

Depuis le mois d'aout dernier, un **nouveau Policier Municipal est venu renforcer l'ASVP** (Agent de Surveillance de la Voie Publique) de notre commune. Avec une douzaine d'année d'expérience, il nous arrive de la commune de Collonges par voie de mutation où il exerçait précédemment.

Pourquoi avoir choisi de venir travailler à Grésy-sur-Aix ? « Mais avant tout pour le cadre de vie. C'est une commune à échelle humaine, le contact avec les élus et les agents est plus facile que dans les grandes collectivités » répond-il. « Et bien sûr pour l'évolution professionnelle : de nouvelles responsabilités m'incombent et les tâches de ma fonction sont variées ».

En coordination permanente avec le Maire, la Gendarmerie et avec la commune d'Entrelacs afin de mutualiser certaines actions, la Police Municipale assure de nombreuses missions. En charge des Opérations Tranquillités Vacances, elle assure une sécurité constante des personnes et des biens et fait respecter les règlementations en vigueur relevant des infractions au code de la route. Elle assure également un travail de proximité auprès des administrés : renseignements, sensibilisation, prévention et surtout assistance aux administrés qui en font la demande. **Un métier riche et varié !**

A RETENIR !

Depuis le mois d'août, la Police Municipale a déménagé dans les locaux de la Mairie.

Vous souhaitez contacter ou prendre rendez-vous avec la police municipale ?
- **Par téléphone** : au 06 33 19 16 71 / 04 79 34 85 69
- **Par mail** : police@gresy-sur-aix.fr

HORAIRES :

- **Hors période scolaire :**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h30
Mercredi : de 8h00 à 12h00

- **Pendant les vacances scolaires :**
Lundi, mardi, jeudi et vendredi :
de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00
Mercredi : de 8h00 à 12h00

En cas de fermeture de la Mairie pendant ces plages horaires, merci de téléphoner au service.

Participation citoyenne, rejoignez-nous !

La participation citoyenne consiste à sensibiliser et associer les habitants d'une commune à la protection de leur secteur d'habitation. Zoom sur ce dispositif au service des habitants.

Vous habitez Grésy-sur-Aix ou les communes des côteaux de Revard et vous souhaitez vous impliquer au sein de votre secteur ?

La Commune relance de dispositif « **Participation Citoyenne** ». Basée sur le principe du volontariat, cette action mise en œuvre avec la collaboration de la Gendarmerie d'Aix-les-Bains. Elle permet de favoriser la protection des biens et des personnes grâce à des référents de quartier qui centralisent les remarques des riverains pour en informer ensuite les gendarmes, créant ainsi du lien entre les habitants.

Votre rôle en tant que référent ?

• **Alerter** la gendarmerie de tout événement suspect ou de tout fait de nature à troubler la sécurité des personnes et des biens dont ils seraient témoins.

• **Relayer** les conseils et messages de prévention de la gendarmerie auprès des autres habitants du quartier.

VOUS SOUHAITEZ VOUS INVESTIR ET ÊTRE PRÉSENT POUR VOS CONCITOYENS ? CONTACTEZ LA POLICE MUNICIPALE AU 04 79 34 85 69

Vitesse sur nos routes : comment la commune agit.

Vous êtes nombreux à nous solliciter quant aux vitesses excessives sur nos routes. Malheureusement, ces incivilités ne concernent pas que Grésy-sur-Aix mais toutes les communes.
Pour agir sur ce problème, en plus du renforcement du marquage réglementaire au sol ou vertical, la Commune déploie tout une série de mesures pour analyser les vitesses et agir en conséquence :

• **2 radars pédagogiques** sont déplacés tous les mois à des endroits pré identifiés par la Commune ou les riverains. Ils permettent d'enregistrer la vitesse de circulation dans les deux sens et selon les heures de la journée. Ainsi, la Commune dispose de données objectives et pour mieux calibrer ses réponses.

• **1 radar pédagogique** fixe se situe vers la Chevret, endroit avec le plus d'incivilités constatées,

• la police municipale de la Commune procède avec celle d'Entrelacs à des **contrôles radars** avec verbalisation tous les 15 jours,

• un **lien permanent est réalisé avec la Gendarmerie pour des contrôles supplémentaires**. Les enregistrements des radars pédagogiques sont d'ailleurs envoyés pour mieux cibler les portions et les heures à contrôler.

Toutes ces mesures pédagogiques ou répressives n'auraient pas à être mises en place si nous respections la limitation de vitesse. Alors, on compte sur vous pour les respecter et ainsi apaiser riverains et automobilistes.

LE GRÉSY DE DEMAIN

Le tiers-lieu prend forme !

On sait à quoi va ressembler le tiers-lieu dédié à la vie associative, citoyenne et culturelle, projet phare porté par la Municipalité. Confié au cabinet W/M ARCHITECTES basé à Annecy suite à l'appel à projet lancé ces derniers mois, ce bâtiment conçu de manière modulable fera la part belle à des espaces de partage, de travail, de convivialité et d'animation pour tous les âges en favorisant le « bien-vivre ensemble ». On vous dit tout !

Pourquoi ce tiers-lieu ?

En plus de la montée en gamme de l'offre culturelle, notre futur tiers-lieu est une véritable pierre angulaire d'une stratégie plus globale d'anticipation des besoins des grésyliennes et des grésyliens. En effet, il est **indispensable à la commune pour accompagner l'évolution démographique de notre territoire**.

Tout d'abord puisqu'il va permettre par un savant jeu de chaises musicales, la création de 4 classes à l'école élémentaire de manière rapide afin de stabiliser son fonctionnement. De même, les locaux associatifs libérés dans le bâtiment de l'ancienne école pourront être utilisés par l'ACEJ pour faire face aux besoins d'accueil toujours croissant des familles qui travaillent. Des locaux seront encore disponibles pour une potentielle école mixte à plus long terme.

On peut ajouter à cela l'optimisation énergétique qu'il va apporter par le regroupement sous le même toit de plusieurs usages communaux et la destruction ultérieure rendue ainsi possible des bâtiments « passoires thermiques » qu'il reste sur la commune (salle de la Sarraz et Maison des associations).

Mais comment cette structure va-t-elle s'intégrer dans la vie grésylienne ?

Un espace dédié à la vie associative, citoyenne et culturelle !

Visant à favoriser le vivre-ensemble tout en enrichissant l'offre artistique déjà présente sur le territoire, ce tiers-lieu s'articulera autour de **3 pôles**.

Un pôle culture

La bibliothèque actuelle prendra une autre dimension en devenant une médiathèque avec différents espaces de lecture, un kiosque à journaux, des espaces de convivialité et de travail. Le numérique aura également toute sa place dans ce lieu.

Une ludothèque sera également développée avec, notamment, des jeux de société. Ce lieu traditionnellement dédié aux livres deviendra un lieu à vivre, propice à rassembler les habitants autour de multiples activités. L'accueil du futur bâtiment sera également un espace d'exposition.

Le développement du numérique, notamment l'apprentissage en autonomie sur internet, renforce le besoin d'espaces de pratique collective ou individuelle. Ainsi, nous retrouverons dans ce pôle 3 studios d'enregistrement, de répétition et un plateau image afin de réaliser des clips vidéo. Des salles d'initiation à la pratique musicale seront également proposées.

L'objectif est d'accompagner les musiciens, amateurs ou semi professionnels, mais également les associations ou citoyens qui le souhaitent, dans leurs projets, soutenir l'expérimentation et l'émergence de projet culturels par la mise en réseau des acteurs. Il s'agit ici de l'élément différenciant de ce ''tiers-lieu'' où la demande est forte et croissante sans que le bassin de vie dispose d'un tel outil.

Un pôle de création musique & images

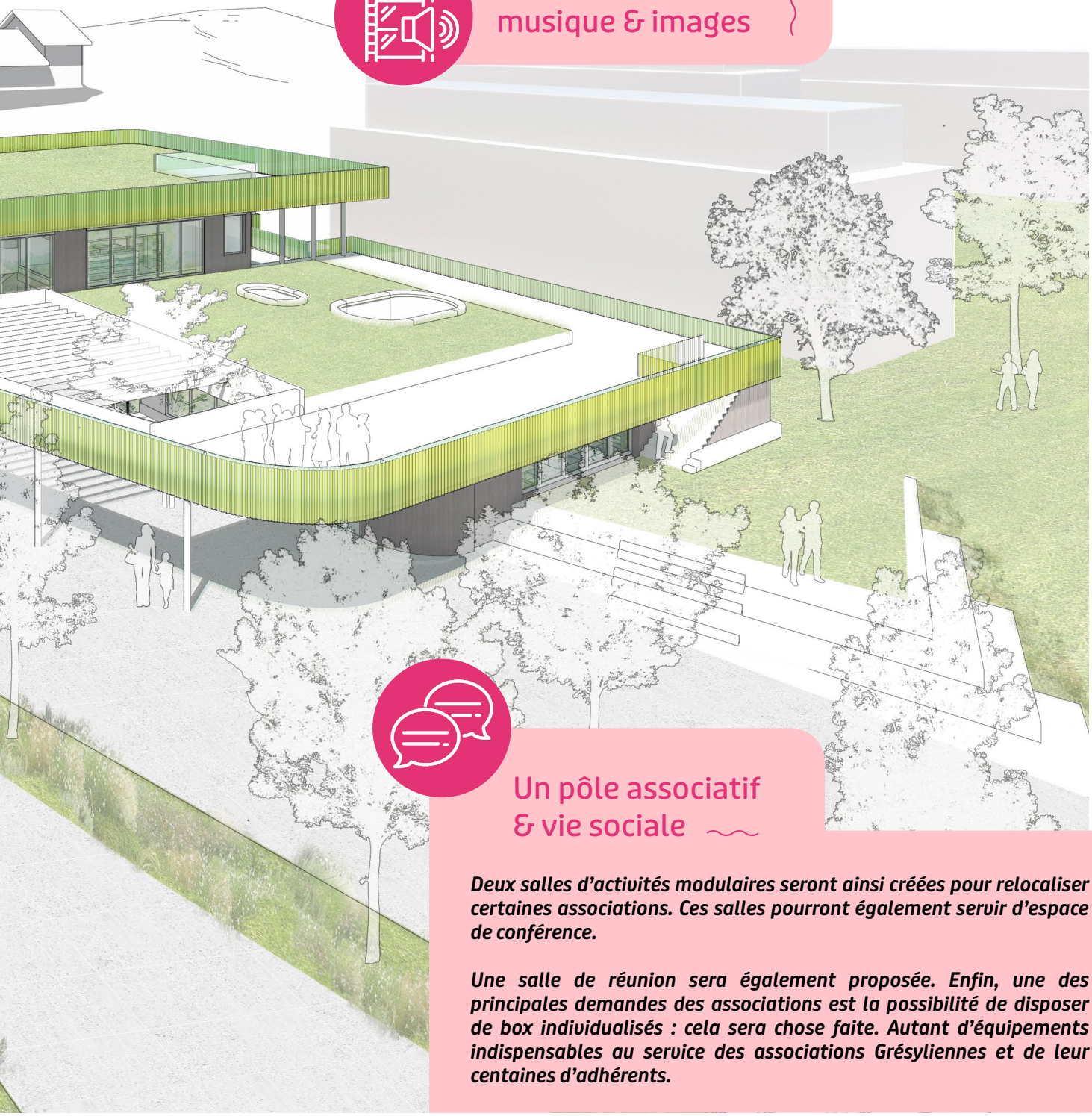

Un pôle associatif & vie sociale

Deux salles d'activités modulaires seront ainsi créées pour relocaliser certaines associations. Ces salles pourront également servir d'espace de conférence.

Une salle de réunion sera également proposée. Enfin, une des principales demandes des associations est la possibilité de disposer de box individualisés : cela sera chose faite. Autant d'équipements indispensables au service des associations Grésyliennes et de leur centaines d'adhérents.

Nous avons rencontré Yves Mugnier, l'architecte du tiers-lieu qui a répondu à nos questions. Découvrez cet échange !

Ce bâtiment sera situé au sein du futur cœur de vie de la commune. Comment l'intégration dans son environnement a-t-elle été réfléchie ?

YM : « Ce projet représentait un challenge car il s'agit ici de **concevoir un bâtiment qui constituera la première pierre du futur cœur de vie**. La plupart du temps, c'est l'espace environnant qui détermine la structure d'un projet architectural, par les immeubles, les parcs, et autres éléments bâtis. Ici, au contraire, l'ensemble de ce quartier est à concevoir. Nous devions donc imaginer le gabarit de ce projet au sein d'un environnement flottant, ce qui n'est pas toujours chose aisée.

Toutefois, la future proximité du bâti habitable a été un facteur déterminant dans la conception du projet. Le volume le plus haut a donc été placé vers le nord et la partie basse orientée vers le sud pour ne pas avoir un aspect trop massif sur les alentours qui pourrait pas générer un vis-à-vis trop marqué.

Nous avons conçu ce tiers-lieu comme la porte d'entrée du futur centre-ville. La forme en « L » de l'édifice ferme la place sur le côté nord et structure le vide en orientant l'espace selon une dynamique d'évasement, en direction du sud. Cet élément urbain va être l'articulation de tout cet espace public en devenir. »

Quel a été l'esprit architectural insufflé dans ce projet ?

YM : « C'est encore cet aspect urbain qui prédomine ici et oriente notre démarche. **Nous souhaitions un projet architectural en adéquation avec son environnement.** Nous l'avons conçu sobre, sans une multitude de matériaux ni de couleurs afin d'opter pour quelque chose de neutre. Cela favorise sa bonne intégration au sein de ce prochain quartier largement végétalisé.

Nous souhaitions un aspect de façade dynamique par un jeu de reflets changeants selon la réflexion de la lumière et l'endroit où se situe le promeneur. L'idée ? Voir le bâtiment évoluer quand on tourne autour, d'en avoir une perception changeante selon l'angle de vue. Les matériaux qui seront utilisés restent encore à définir mais nous souhaitons que leurs textures et teintes puissent faire échos avec Le Revard qui est visible dans le paysage. Cela facilitera par ailleurs l'intégration du tiers-lieu dans un environnement à dominante verte. »

Il est désormais indispensable de concevoir des bâtiments limitant leur impact sur l'environnement extérieur, quelle sera la qualité environnementale propre à cette réalisation ?

YM : « En toute cohérence avec notre démarche, notre choix de matériaux s'est porté sur **des éléments biosourcés** (issus de la matière organique renouvelable) comme le bois qui a une emprunte carbone assez faible. Nous avons eu une approche bioclimatique, notamment pour la façade sud jouxtant la place publique. L'idée ? Créer une grande pergola qui permettra d'apporter une large surface ombragée **pour ne pas souffrir des fortes chaleurs estivales**, facteur non négligeable à prendre en compte désormais.

Pour bénéficier d'un maximum de lumière au sein du bâtiment et ainsi limiter les éclairages superflus, nous avons imaginé de grandes surfaces vitrées. Ici encore, pour éviter les désagréments causés par des températures extérieures élevées, des systèmes de protections solaires extérieures et orientables habilleront les fenêtres. Nous avons également beaucoup travaillé sur le **confort acoustique pour les futurs usagés**. Il nous a fallut agencer les espaces en prenant en compte les contraintes d'isolement et de normes en la matière. Ainsi, le pôle musical, situé au nord, ne surplombera pas la bibliothèque qui nécessite du calme pour le confort des lecteurs. La terrasse belvédère quant à elle sera en partie végétalisée. Cela permettra une rétention d'eau en période de fortes pluies par exemple et participera à tempérer le tiers-lieu. »

Ce projet rassemblera des acteurs culturels, musicaux et associatifs. Comment cet équipement mis au service des citoyens sera-t-il un lieu à vivre ?

YM : « Il y a une articulation des espaces à prendre en compte. Ils se voudront **accessibles à tous, certains même indépendamment des heures d'ouverture des locaux.** Ce projet étant situé entre la place et le parc urbain, des équipements tels que des bancs et des tables seront installés tout autour du tiers-lieu. Cela lissera la frontière entre l'intérieur et l'extérieur pour permettre à chacun de profiter et s'approprier l'espace public. Par exemple, des gradins pourront être mis en place entre la terrasse accessible du bâtiment et le futur parc à l'occasion d'un spectacle en plein air.
Le grand ensemble, visible depuis l'extérieur, créé par la médiathèque, le hall d'exposition et le bistro constitue un lieu dédié au rassemblement. En revanche, les espaces destinés à l'administratif, au Pôle Musique et Image ou aux associations seront orientés vers le nord ou à l'étage pour permettre le tranquillité requise par les usagés. » ■

FUTUR CŒUR DE VIE DE GRÉSY-SUR-AIX : DERNIÈRE PHASE DE CONCERTATION !

Les choses se précisent du côté du futur cœur de vie de la Commune à la Sarraz ! Entre les travaux place Paulette Besson et les tout nouveaux plans et images du futur Tiers lieu culturel, associatif et musical, la restructuration du cœur de vie se concrétise. A présent, c'est au tour du futur parc urbain, du parvis et de l'aspect architectural des futurs bâtiments d'être définis. Pour ce faire, une concertation va être lancée par la commune pour recueillir vos attentes. On fait le point ensemble !

Depuis début novembre, une **grande concertation est lancée par la Commune, en partenariat avec la SCOP a-ttrait**. Tout au long de cette opération qui se déroulera jusqu'en décembre, Laurie et Julie, membres d'a-ttrait, rencontreront les habitants par le biais de journées d'exploration, d'ateliers, de point d'échanges. Pourquoi ? Répondre aux enjeux de développement de notre commune et créer un lieu de centralité à la Sarraz à l'image et en adéquation avec les attentes des grésyliens ! **Cette concertation se déroulera en plusieurs étapes :**

« Bonjour ! »

Cette invitation était lancée pour **inviter les habitants à prendre connaissance de ce dispositif**. Comment ? Par le biais d'un collage géant apposé au sein du futur cœur de vie et de lieux très passants tel le plateau administratif. Une manière d'interpeller de façon ludique les riverains et passants et d'ouvrir les réflexions !

INTERPELLER « Vous en pensez quoi ? »

Les 2 et 9 novembre

- Depuis début novembre, une signalétique a envahi le futur cœur de vie et les espaces environnants. Des formes colorées et graphiques ont été apposées au sol et sur le mobilier urbain pour **interroger la fonctionnalité des lieux et retranscrire à taille réelle le projet projeté**. Ainsi, vous pouvez découvrir au cours d'une balade des phrases comme « Et là, ça sera quoi ? Un espace vert ? ».
- Des modules ont également été installés sur site pour permettre d'informer les Grésyliens, les interroger et ancrer la transition dans le lieu. Des panneaux avec des propositions de vues des futurs espaces ont été implantés. Ils contiennent des systèmes de votes permettant aux usagers d'**exprimer leurs voix quant à l'ambiance architecturale du quartier, la place de la nature et les limites entre espaces publics et espace privés**.
- Une carte illustrée est disponible à la consultation, en extérieur, pour permettre aux administrés de **s'informer et se projeter sur le futur projet**. Y seront retranscrit tous les dispositifs mis en place dans le cadre de la concertation.

EXPLORER « On fait un tour ensemble ? »

Les 3 et 10 décembre

Dès décembre, les Grésyliens seront invités à participer à des temps d'exploration en présence d'une animatrice au fil d'une balade urbaine. L'idée ? **Interroger de manière ludique et personnalisée sur les usages du parc, du parvis et l'identité architecturale, tout en favorisant la projection**. Points d'interpellations, questionnaires, jeux, débats, de nombreux ateliers rythmerons le parcours. Inscription obligatoire à l'accueil de la Mairie.

RESTITUTION « Alors ? »

Le 13 janvier 2023

La concertation se terminera à la mi-décembre. Viendra alors le temps de l'analyse des données recueillies tout au long de ces mois d'échanges. **La restitution de cette opération se fera le 13 janvier prochain à l'occasion des vœux du Maire.** On s'y retrouve ?

ET VOUS, VOUS VOYEZ QUOI AU SEIN DU FUTUR PARC DU CŒUR DE VIE ?

Une carte de vœux vous a été distribuée en même temps que cet exemplaire du Grésy'lien. A quoi ça sert ? Vous permettre de nous transmettre vos souhaits pour ce futur espace ! Indiquez-nous vos idées, envies, attentes et vos remarques puis déposez cette carte dans la boite aux lettres de la Mairie. Les avis recueillis permettront à la Commune de réaliser un espace à votre image ! A vos stylos ! ■

Les actualités de l'ACEJ

La rentrée a repris aussi à l'ACEJ où les enfants ont pu retrouver le « **Village Périscolaire** », délaissé pour un temps en raison des contraintes COVID.

Le principe ? Chaque soir lors du temps périscolaire, après leur goûter, les enfants peuvent aller dans le quartier d'activité de leur choix, tous âges confondus (mais avec séparation des maternelles et élémentaires). Ce système présente de nombreux avantages pédagogiques. D'une part il permet à l'enfant de choisir son activité, évitant le phénomène de « zapping », cher à notre époque, il peut donc profiter pleinement de ce temps précieux de sa journée. D'autre part le brassage des âges permet aux plus âgés d'être valorisés dans leur position de « Grand », et aux plus jeunes d'être épaulés par leurs aînés sous le regard bienveillant de l'équipe d'animateurs professionnels.

Autre nouveauté et non des moindres, les enfants peuvent à présent disposer d'**un lieu calme pour faire leurs devoirs**. Dès la fin de ce temps studieux passé en autonomie mais sous surveillance, ils rejoignent le quartier d'activité de leur choix ; un débroussaillage des devoirs précieux pour les enfants et leurs parents dont les horaires de travail ne cessent de s'allonger.

Côté jeunesse, ça bouge aussi et le territoire se verra très prochainement doté d'une **Structure Information Jeunesse (SIJ)**. On vous en dit plus tout prochainement sur ce dispositif équipé pour renseigner les 12-25 ans sur toutes les thématiques qui les concernent comme la santé, l'orientation, le logement, etc... C'est Olivia Hureau qui sera animatrice de la SIJ, pour le plus grand plaisir des jeunes qui ont déjà pu apprécier son écoute et sa bonne humeur. ■

Instance Municipale Jeune... ça recommence en 2022 !

L'**Instance Municipale Jeune** reprend du service avec la rentrée. L'an dernier et avec l'appui d'élus de la Commission Jeunesse et de l'ACEJ, les jeunes avaient conçu deux très beaux projets, un centré sur le sport et l'aménagement d'équipements sportifs sur la commune, et l'autre sur la découverte de nouvelles cultures. Ils sont venus les présenter durant le Conseil Municipal et leur travail a été très apprécié. Cette année, on passe au concret, les équipes vont devoir travailler pour concrétiser leurs belles idées. ■

Tu es au collège et tu as envie de participer ? Contacte Zélie Blanc, l'adjointe à l'enfance et à la jeunesse à z.blanc@gresy-sur-aix.fr pour tout savoir.

Rencontre avec Emmanuelle Palumbo, nouvelle directrice de l'école maternelle.

C'est à l'occasion de sa 10ème année d'exercice au sein de l'école maternelle qu'**Emmanuelle Palumbo succède à Geneviève Montillet au poste de directrice**.

Cette fonction n'est pas pour elle une découverte car elle a assuré l'intérim de direction pendant trois ans avant l'arrivée de Geneviève. « C'est un vrai point fort car je connais déjà l'équipe, l'école et son organisation » explique-t-elle. « C'est un poste différent qui amène une autre manière de voir les choses. Bien sûr c'est un travail plus exigeant car il faut concilier la partie administrative et la gestion de sa classe mais on est plus à même de comprendre tout ce qui se passe au sein de l'établissement car on est au courant de tous les dossiers ».

Privilégiant avant tout l'humain et la solidarité, Emmanuelle considère que le travail en équipe est une force. Pour elle, la cohésion fait toute la différence : « c'est très important d'avoir une équipe soudée, surtout aujourd'hui. Il faut pouvoir compter les uns sur les autres ». Rôle clefs, le poste de direction permet de travailler avec d'autres partenaires extérieurs comme l'ACEJ, les associations, la mairie etc. « C'est riche de rencontres et un réel avantage de travailler dans le long terme car on peut envisager de monter des projets, on peut se projeter. »

Pourquoi travailler avec des tout-petits ? « C'est vraiment intéressant, on est dans quelque chose de moins scolaire, on leur apprend avant tout à être élève. J'aime beaucoup le fait que ce soit leur première année à l'école et les accompagner leur première expérience qui va marquer la suite de leur scolarité, l'enjeu est de taille ».

Attachée à la commune, Emmanuelle y a fait ses premiers pas d'enseignante avant de travailler quelques années dans les communes alentours. « J'ai toujours souhaité rester dans cette école, c'était une évidence pour moi : je vis à Grésy et mes enfants y ont été scolarisés » expose-t-elle. C'est donc une longue histoire entre l'école maternelle et la nouvelle directrice. Souhaitons-lui une bonne prise de poste pour sa 10ème année d'enseignement au sein de notre commune ! ■

Rencontre avec Sylvain Rossi, nouveau principal du collège Le Revard

Arrivé tout juste cette année, **Sylvain Rossi est le nouveau principal du collège Le Revard** ! Arrivé du collège Jules Ferry à Chambéry, cet habitant du territoire est ravi de rejoindre l'établissement. « Venir travailler ici est une belle proposition, c'est un collège très intéressant dont il convient de souligner le niveau d'excellence » explique M. Rossi. « Il y a un très bon climat scolaire, les élèves sont épanouis, tout comme le personnel. Il y a un véritable engagement de chaque service et nous continuons à travailler cette année sur des valeurs partagées par tous : respect de soi, des autres, des locaux ; on le ressent vraiment au quotidien. » Ce qui lui plait dans ce poste ? « Créer des conditions favorables pour que l'ensemble du personnel puisse participer activement au bon dynamisme et au fonctionnement de la structure, ce au bénéfice de la réussite des élèves. Nous sommes vraiment dans de la co-construction, le faire-ensemble. »

Un but à atteindre cette année ? « Actuellement, pendant la pause de midi, le collège accueille **600 élèves**. Nous travaillons en ce moment avec l'ACEJ qui intervient les mardis et jeudis pour proposer aux collégiens des jeux de rôles, des animations aux sein de la salle du foyer, etc. Nous souhaitons développer de nouveaux partenariats pour pouvoir proposer aux élèves des activités tous les midis. » •••

Avis aux intéressé(e)s ! Vous souhaitez proposer une activité ? Vous avez un projet pédagogique que vous pourriez réaliser avec les jeunes pendant la pause méridienne ? N'hésitez-pas à vous rapprocher du secrétariat du collège.

••• Un collège engagé !

Concrètement préoccupé par les questions de développement durable, le collège a engagé une démarche de labélisation développement durable afin de valoriser l'engagement et les actions de l'équipe pédagogique et des élèves. Quelles actions ?

• Le mobilier acheté par l'établissement est garanti « **écolabel ameublement** » et respecte ainsi un processus de fabrication écologique,

• La restauration scolaire **trie ses déchets afin de pouvoir réaliser son compost**, ce en partenariat avec le centre de compostage de Grand Lac.

• Un projet **d'éco-délégués** est actuellement en cours de mise en place. Le but ? Créer une équipe de 22 élèves pour concevoir ensemble des actions de sensibilisation au sein du collège (actions de communication, de solidarité, de recyclage, etc.).

• Sans oublier l'action phare inaugurée en juin dernier qui se poursuit bien évidement cette année : **le covoiturage**. Si votre enfant étudie au sein du Collège et que vous souhaitez prendre part à ce dispositif, rendez-vous sur l'application ou le site internet de Mov'ICI pour vous inscrire sur la plateforme de covoiturage ! Recherchez la communauté « Collège de Grésy-sur-Aix » ; vous voici prêt à rejoindre les autres familles, proposer vos trajets ou rejoindre d'autres covoitureurs (inscriptions supervisées par l'Agence Ecomobilité en lien avec l'établissement scolaire).

A cela s'ajoute les **nombreuses actions** mises en place tout au long de l'année. « Un gros travail a été fait sur le harcèlement scolaire, notamment sur la sensibilisation du personnel et des élèves afin de pouvoir identifier et accompagner au mieux si une situation le nécessite » explique le principal. « Les élèves s'engagent également sur des actions de solidarité. Par exemple, une vente de viennoiseries va être organisée les jeudis matin au profit de l'association ACAPIGA : ces dons leur permettront d'investir dans des structures au Sénégal ». Le collège s'inscrit également au sein du Parcours citoyens et du devoir de mémoire, notamment avec le 140ème anniversaire du bataillon de chasseur alpins de Savoie qui a eu lieu les 7 et 8 octobre dernier. **Bienvenue à Sylvain Rossi !** ■

L'équipe et les bénévoles de la bibliothèque préparent le déménagement du service qui permettra l'installation de nouvelles classes.

Du changement du côté de l'école élémentaire !

Avec le déménagement de la bibliothèque, des espaces se libèrent à l'école élémentaire, ce pour le plus grand confort de l'équipe pédagogique et les enfants. Zoom sur les changements à venir !

Pour l'école, ces travaux permettront de bénéficier de **4 classes** qui seront de véritables espaces pour les élèves qui travaillent actuellement dans un pré-fabriqué, dans une salle plurivalente ou dans l'ancienne salle informatique.

Cela permettra également à l'équipe enseignante et aux élèves de se **réapproprier la salle plurivalente** et de lui rendre ses fonctions originelles : accueillir ponctuellement des classes pour des projets spécifiques (type séance de musique, motricité, etc.) et accueillir les réunions dans une salle de l'école plutôt que dans la salle des fêtes de la mairie.

Cet agrandissement permettra également de bénéficier d'une **Bibliothèque centre de Documentation** qui sera un atout pour l'école en lieu et place de la bibliothèque municipale.

L'agrandissement de la cour sera également un point fort de cette extension.

Enfin, l'école sera dotée de **toilettes supplémentaires**, ce qui sera fort appréciable pour les jeunes usagers de l'école. ■

Coût de l'opération : 700 000€ TTC

Une nouvelle élue aux affaires scolaires.

Merci Anne-Laure !

Après plus de 2 ans à l'exercice d'adjointe aux affaires scolaires, Anne-Laure Bompas a dû prendre congé de sa fonction pour raison professionnelle. **Elle ne quitte toutefois pas la municipalité, puisqu'elle conserve la délégation de « coordination des services », dans laquelle elle contribue aux décisions concernant les ressources humaines de la commune**. On peut dire qu'elle n'aura pas chômé durant cette période !

Dès sa prise de fonction, elle est mise à l'épreuve avec l'entrée en scène du COVID. En étroite collaboration avec les directrices des écoles elle accompagne la mise en place des protocoles sanitaires : adapter les locaux, les effectifs des personnels, contribuer au maintien des services, une gymnastique de tous les instants à coordonner entre enseignants, agents municipaux et élus communaux.

En collaboration avec les services, elle réalise un travail sur les effectifs des élèves dont les analyses contribueront au schéma directeur des bâtiments communaux, un document projectif des aménagements nécessaires à l'évolution de la population pour les 20 prochaines années !

Main dans la main avec sa commission, elle met en route des groupes de travail et impulse les projets, comme par exemple le dépose-minute à l'école élémentaire qui permettra d'améliorer la sécurité des enfants, faciliter la vie des parents et optimiser les parkings.

Son vécu de maman de 3 filles, dont la dernière entre en sixième, auront sans aucun doute permis d'apporter un point de vue pertinent à sa fonction.

Si on pouvait imaginer les lignes guides de l'exercice de son mandat ? Joie et autonomie des enfants, courage dans ses décisions.

Et bienvenue Estelle !

Estelle Mazolenni succède donc à Anne-Laure Bompas en tant qu'Adjointe aux affaires scolaires. Maman de deux enfants travaillant dans un bureau d'étude et dans l'immobilier, toute sa force de travail, sa pertinence et sa convivialité lui seront utiles pour exercer sa fonction. **Nous lui souhaitons beaucoup d'efficacité et de plaisir dans sa nouvelle mission !** ■

Hommage

Depuis l'annonce de sa disparition, les mots manquent pour exprimer notre désarroi et notre peine. Rejoindre les étoiles à seulement 23 ans : rien n'est normal, tout est incompréhension.

Avec son visage étincelant, ses yeux pétillants, son sourire joyeux qui exprimait sa profonde gentillesse, Lise Barbirati savait écouter et défendre ses idées avec une grande conviction. Dans ses projets, Lise avait toujours une longueur d'avance et n'hésitait pas à s'emparer des thématiques de sa génération. Pleine de vitalité, Lise savait toujours rendre service, au service des autres.

Lise était une jeune femme moderne. Une jeune femme de son époque, en quête de sens. Engagée et combative, elle est élue, à seulement 13 ans « Conseillère Générale Jeune » au sein du Collège « Le Revard ». Elle choisit alors de porter un ambitieux projet sur le thème de l'éducation à la sexualité et à la vie affective : « Vous avez le choix, faites le vôtre ». Ce projet, qui fait de l'éducation à la sexualité une action à part entière, lui permet de créer des ateliers interactifs et ludiques afin de permettre aux jeunes de préserver leur capital santé, de faire leurs propres choix en toute connaissance de cause, d'être informé et de savoir vers qui se tourner pour être renseigné, conseillé ou aidé.

L'année suivante, en 2013, Lise est élue Maire jeune de Grésy-sur-Aix. Cette année-là, le Conseil Municipal des Jeunes travaille autour de 2 projets : un livre sur la première guerre mondiale et un parcours santé. Mais son engagement ne se termine pas en si bon chemin : elle devient ensuite un membre actif et assidu du conseil d'administration de l'ACEJ.

La commune de Grésy-sur-Aix lui est reconnaissante de son travail et de son engagement. Le Conseil municipal adresse ses plus sincères condoléances à ses parents, Delphine et Frédéric, sa sœur, Camille, son frère, Mathieu, ainsi que son compagnon et toute sa famille. ■

L'équipe et les bénévoles de la bibliothèque vous accueillent dans de nouveaux locaux !

La bibliothèque devient **La Bibli** !

Afin de libérer des espaces à l'école élémentaire et ainsi créer 4 classes supplémentaires, la bibliothèque a déménagé dans l'actuelle Maison des Associations située route des Bauges pour une période de trois ans ! Elle s'installera ensuite définitivement au sein du tiers-lieu qui sortira de terre à horizon 2025.

Ça bougeait en octobre du côté de la bibliothèque ! Tandis que l'équipe des services techniques réalisait les travaux de réaménagement du local (ouverture des espaces, peintures, travaux, etc.), celle de la bibliothèque était dans les starting-blocks et se préparait au déménagement : mise en carton des ouvrages, classement, préparation de la Grande Braderie, etc...

Une identité affirmée.

Qui dit nouveaux locaux dit nouveau logo ! A l'occasion de son déménagement, la bibliothèque transitoire s'offre un relooking et devient « **La Bibli** ». C'est l'agence chambérienne « Vas-y Paulette » qui a travaillé sur l'aménagement et sur de nouveaux visuels dynamiques et chaleureux. Vous pourrez ainsi retrouver ce thème géométrique et orangé décliné sur tous les supports de La Bibli lors de votre passage.

LA BIBLI
GRÉSY-SUR-AIX

Une collection toujours aussi riche.

Chaleureuse et conviviale, La Bibli ouvrira ses portes en novembre dans ses nouveaux locaux. **Pour le confort des lecteurs, différents espaces seront aménagés selon les publics** : à la ludothèque, aux espaces ados, enfants (avec une cabane-abri pour se blottir le temps d'une lecture) ou adultes viendront s'ajouter un espace de concentration pour les plus studieux ainsi qu'un espace commun pour partager ensemble une lecture, une activité ou un café.

En revanche, **pas de changement du côté de l'équipe ni des collections** : de nouveaux ouvrages viendront même compléter la collection déjà riche et variée proposée par vos bibliothécaires.

Un accès facilité pour les usagers.

Situé au **1647 route des Bauges**, La Bibli est accessible facilement pour tous les publics. **Moins de 10 minutes** : c'est le temps qu'il faut à pied depuis l'école élémentaire un parking réservé aux usagers permet d'assurer le confort des lecteurs et faciliter leur venue.

RDV au 1647, route des Bauges
aux horaires d'ouvertures habituels :
- **mardi : 16h00-18h30**
- **mercredi : 10h00-12h30 / 14h30-18h00**
- **vendredi : 16h00-18h30**
- **samedi : 10h00-12h30**

Fermée : lundi, jeudi et dimanche

La cabane à livres toujours à votre disposition !

Suite aux travaux de réaménagement de la place Paulette Besson, la cabane à livre est temporairement stockée dans les locaux du centre technique municipal. Elle sera prochainement installée devant l'école élémentaire.

C'EST QUOI CE CHANTIER ?

De nombreux travaux ont été réalisés sur notre commune cette année ! Retrouvez quelques unes de ces réalisations en images.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR LE CONSEIL DÉPARTEMENTAL DE LA SAVOIE

Travaux du pôle Gare, phase 1.
• Construction d'un nouveau pont pour fluidifier le trafic et sécuriser le croisement des véhicules lors du franchissement de la Deisse,
• Dévoiement des réseaux gaz-ENEDIS-éclairage,
• -Réfection des enrobés et restructuration de la chaussée entre le giratoire d'Antoger et le carrefour avec la rue de la gare,
• Élargissement du trottoir.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR LE PÔLE ESPACES VERTS DE LA COMMUNE

Embellissement du carrefour de la Montée de la Guicharde avec la rue des Chauvets. Végétalisation du délaissé de voirie avec la mise en place de terre végétale, la plantation d'un arbre de Judée (Cercis siliquastrum) et de bulbes printaniers.

Reprise du massif et rénovation du dispositif d'arrosage intégré :
• repositionnement du massif pour favoriser son développement et le rendre plus attractif pour les piétons,
• rénovation complète du dispositif d'arrosage automatique ancien et obsolète par un arrosage en aspersion (utilisé ponctuellement) et par un goûte à goûte (utilisé au cours de la saison). L'arrosage est ainsi plus ciblé et plus économe en eau.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR LE PÔLE VOIRIE DE LA COMMUNE

Réalisation d'un chemin piétonnier le long de la RD1201sur 80 mètres entre le lotissement de Champ-Blanc et le giratoire de Pont-Pierre :
• terrassement du talus et décaissement de l'assise du chemin,
• mise ne place d'un géotextile et de matériaux concassés.

Aménagement au parking du collège d'une dépose réservées aux véhicules de covoiturage pour favoriser et encourager cette pratique :
• création de deux places réservées dans le couloir existant (marquage au sol + signalisation verticale)
• retraçage de la place réservée pour les personnes à mobilité réduite.

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR LE PÔLE BÂTIMENT DE LA COMMUNE

Rénovation et réaménagement du salon d'honneur et du hall d'accueil de la mairie :

• rénovation du parquet
• réfection des peintures
• réfection du faux plafond
• modernisation des luminaires (led)
• changement du mobilier pour rendre plus modulable la salle du Conseil en espace fonctionnel de réception et de réunion
• changement de la banque d'accueil pour faciliter l'accueil du public y-compris celui des personnes à mobilité réduite

Jardins partagés

Réalisation des terrassements et des dessertes en vue d'aménager les cabanons et les espaces potagers pour les jardins partagés :
• branchement en eau potable
• terrassement et empierrement de la plate-forme qui accueillera les cabanons
• prolongement du trottoir jusqu'au chemin des Joncs
• terrassement et empierrement des places de parking (matériaux terre/pierre utilisés pour limiter l'imperméabilisation des sols)

Réfection des enrobés – route de Trévignin
Rénovation en pleine largeur du tapis d'enrobé entre les Ganets et les Maguets (environ 430 mètres de chaussée)

TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT RÉALISÉS PAR GRAND LAC

Dans la continuité de sa politique de déploiement de Points d'Apport Volontaire, Grand Lac a pu procéder à la pose de conteneurs semi-enterrés sur plusieurs nouveaux sites en concertation avec la commune.

Ainsi 3 nouveaux aménagements ont vu le jour :
• Carrefour de la Croix-Noire « rue de Sarraz »
• Route du Revard (partie basse et partie haute des Mentaz)
• Route de Bauges (Sous-LaTour)

CA S'EST PASSÉ A GRÉSY

Les grands moments de ces derniers mois !

Retrouvez toute l'actualité de la Commune et des associations sur notre page Facebook @gresysuraix !

Un concours photos à Grésy-sur-Aix !

Un concours photo amateur avait été lancé par la municipalité de Grésy-sur-Aix en avril dernier. L'objectif ? Mettre en lumière une commune qui ne manque pas de diversité !

Le jury composé d'élus et habitants, de commerçants et de jeunes de l'Instance Municipale Jeune se sont réunis en août dernier. Les 3 œuvres gagnantes sont les photographies de :
- **Camille FRADET**, deux photos, premier prix,
- **Fabrice ALESI**, deuxième prix,
- **Corinne RUFFIER**, troisième prix.

L'ensemble des photographies seront exposées à la Mairie et à la nouvelle maison de santé. **Un très grand merci à l'ensemble des participants qui ont su mettre en lumière notre belle commune !**

#1 / 182 votes

#2 / 157 votes

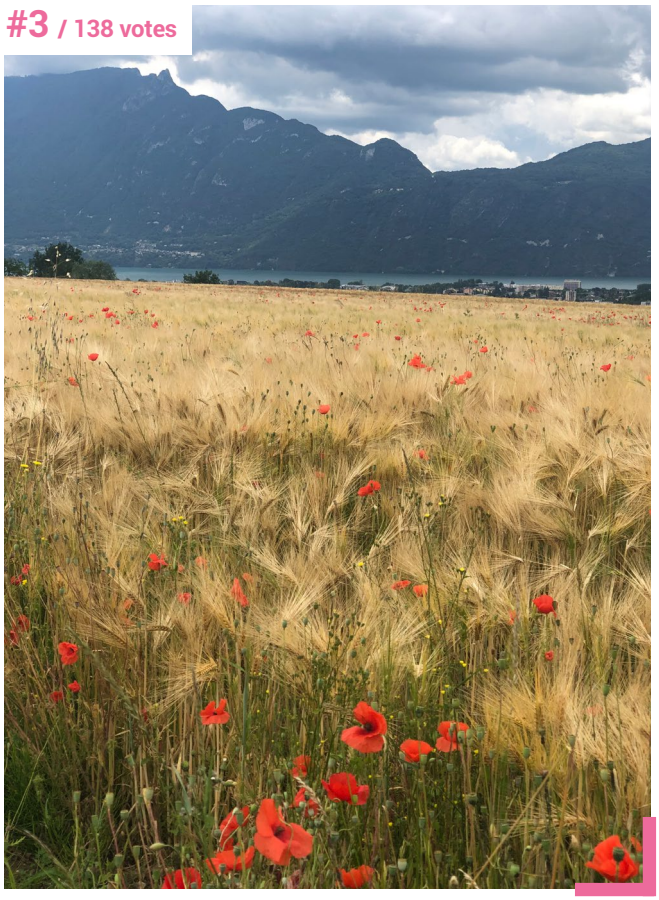

#3 / 138 votes

Rentrée scolaire 2022/2023

Ça bougeait du côté des écoles de Grésy-sur-Aix le 1er septembre ! Car qui dit rentrée scolaire dit cartables, bonne humeur et retrouvailles !

Ils étaient **325 enfants à reprendre le chemin de l'école élémentaire et 148 à découvrir ou retrouver celui de l'école maternelle**.

Cette année, l'équipe de l'école élémentaire dirigée par Elodie Oster-Bouley a le plaisir d'accueillir de nouveaux enseignants : Mme Guglielmi, Mme Lefort, M. Cahcheux et Mme Mesori. Mme Palumbo, nouvelle directrice de l'école maternelle, et son équipe accueillent Mme Coudurier.

C'est parti pour une nouvelle année scolaire pleine de projets et de découvertes !

Forum des associations

La commune de Grésy-sur-Aix et ses associations avaient le plaisir de vous inviter au Forum des associations samedi 3 septembre, de 10h00 à 16h00, au centre omnisports.

Que vous soyez en recherche d'une activité précise ou non, que vous souhaitiez vous engager bénévolement, **l'offre associative grésylienne est dense et variée**.

Tout au long de la journée, les bénévoles étaient présents pour vous accompagner et répondre à vos questions.

Journées Européennes du Patrimoine

En septembre dernier, la commune et l'association Les Gorges du Sierroz vous invitaient pour les Journées Européennes du Patrimoine ! A cette occasion, de nombreuses animations vous étaient proposées. Du 9 au 21 septembre, vous pouviez découvrir l'exposition « **Grésy-sur-Aix d'hier et d'aujourd'hui** » à la bibliothèque !

Opération Premières Pages

La bibliothèque et le Pôle petite enfance de la commune participaient à l'opération Premières Pages en septembre dernier. A cette occasion, le Département offrait un album aux enfants nés ou adoptés en 2021 : « **L'ours tendre** ». Une histoire pour envelopper un enfant dans une tendresse infinie, servie par des illustrations douces et apaisantes.

Danse aux Jardins !

L'équipe du multi accueil avait choisi d'aborder le thème « **La vie dans le jardin** » par un cycle de danse et expression corporelle grâce aux interventions de Claire Lapôtre, danseuse interprète et en lien avec le relais petite enfance animé par Sandrine Béchard. Ce cycle de 6 séances s'est conclu par une belle et chaleureuse fête dans le jardin le 1er juillet.

Une **exposition de photos**, réalisées en juin dernier par Jean Claude Allard lors des séances de danse, mise en place à la bibliothèque en octobre dernier a ravi les parents qui ont pu admirer de magnifiques portraits de leurs enfants et découvrir le travail mis en place autour du langage corporel.

Barbecue des écoles

Vendredi 23 septembre avait lieu le barbecue des enfants organisé par la Commune en partenariat avec les écoles. **Un moment de partage apprécié par les petits comme les plus grands.**

Des Espaces Sans Tabac sur la Commune !

Lundi 26 septembre dernier avait lieu **l'inauguration des Espaces Sans Tabac** nouvellement mis en place sur la Commune en présence des membres de la Ligue contre le Cancer, de la Municipalité, du principal du collège et des responsables ACEJ et Petite Enfance.

Ce partenariat entre la Ligue et la Commune permet de définir 6 espaces extérieurs labelisés au sein desquels il est demandé de ne pas fumer. Avec cette action, Grésy-sur-Aix est la 14ème commune de Savoie à rejoindre ce dispositif.

Les objectifs ? **Réduire l'initiation au tabagisme chez les jeunes, encourager l'arrêt du tabac, promouvoir l'exemplarité et la mise en place d'espaces publics conviviaux et sains et préserver l'environnement**.

Parce que la lutte contre le tabagisme est une priorité de santé publique, la Municipalité envisage par la suite d'étendre ce dispositif sur les futurs parcs urbains.

Pour Noël, soutenez vos commerçants faites vos courses à Grésy-sur-Aix

Les Fêtes de fin d'année approchent à grands pas ! Repas festifs, cadeaux au pied du sapin, pourquoi pas se rendre dans les commerces grésylien pour un Noël local et gourmand ?

Consommer local, privilégier et soutenir les producteurs ? Rien de plus simple ! Il existe un large choix de produits dans vos commerces de Grésy-sur-Aix.

Que ce soit dans la zone de Corsuet, à Cellier 2.0, Pont-Pierre, Porte des Bauges ou place Paulette Besson, **vos producteurs et artisans grésyliens sont prêts pour vous concocter un Noël haut en couleurs !**

Vos commerces vous attendent :

- Corsuet
- Cellier 2.0
- Pont-Pierre
- Porte des Bauges
- Place Paulette Besson

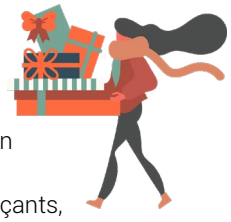

eGrésy

Retrouvez également vos commerces en lignes sur la plateforme egresy.fr ! Cette plateforme locale destinée aux commerçants, artisans, producteurs locaux et restaurateurs est mise en place par la Commune de Grésy-sur-Aix, en partenariat avec la Région.

Idée cadeau : Le livre retraçant l'Histoire de Grésy-sur-Aix !

Connaissez-vous l'histoire de Grésy-sur-Aix ? Pour noël, pensez au livre sur l'Histoire de notre Commune !

Photographies, évènements, anecdotes, témoignages de nos aînés, partez à la (re)découverte de la richesse du patrimoine grésylien. Simple curieux ou passionné d'histoire, cet ouvrage vous permettra de comprendre comment Grésy-en-Genevois est devenue Grésy-sur-Aix, une des communes les plus attractives de notre bassin de vie.

En vente à la bibliothèque de Grésy-sur-Aix et à Carrefour Market / Prix : 19€

Consommons autrement, consommons local !

LE MARCHÉ GRÉSYLIEN, VOTRE RDV DU JEUDI EST ÉGALEMENT À VOS CÔTÉS POUR LES FÊTES !

Chaque **jeudi**, retrouvez votre marché de **16h00 à 19h00** sur la place Pierre Picollet, située derrière la Mairie. Vos commerçants vous y attendent !

Directeur de publication : Florian MAITRE
Coordination, rédaction : Zélie Blanc, Léa Dantan
Réalisation : Léa Dantan
Impression : www.kalistene.com
©images : Mairie de Grésy-sur-Aix
Pexels / Freepiks

objectif ZERO PESTICIDE

Villes et Villages Fleuris
LE LABEL NATIONAL DE LA QUALITÉ DE VIE

CONTACTER LA MAIRIE DE GRÉSY-SUR-AIX
1, place de la Mairie - BP 15 - 73100 Grésy-Sur-Aix
Tel : 04 79 34 80 50 / Mail : accueil@gresy-sur-aix.fr
+ D'INFOS www.gresy-sur-aix.fr / www.egresy.fr / gresysuraix